

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE G. S. 1. 3. 7. 9	
50	
UNITE	
Brigade de	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 197
01018	395/1979

PROCÈS - VERBAL
D E
RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
23h 30	
27 avril 79	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
395/1	premier

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE: ~~Manifestation d'objet volant non identifié (O.V.N.I.)~~

REFERENCE: C.M. n° 32.600 MA/Gend. T. du 2 Août 1968.

79306263

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **L** , **R** , MDL/Chef, O.P.J.
P , **J** , Gendarme, A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) **16 à 20 et 75 du code de procédure pénale**

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **Trente Avril mil neuf cent soixante dix neuf, à 18 heures 00**, Monsieur **M. J** , demeurant à () , nous informe téléphoniquement qu'il a été témoin, quelques jours auparavant, du passage d'un phénomène étrange dans le ciel.

Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

I - CONSTATATIONS

La propriété de Monsieur **M** , est sise à () , au lieu-dit " " , sur le côté gauche de la voie communale n° , sens

Elle se compose d'un jardin, situé devant la maison d'habitation et d'une cour, située derrière celle-ci.

L'habitation est orientée au **SUD - OUEST**.

Monsieur **M** , se trouvait dans sa cour, près de la porte de sa maison et regardait en direction de l'**EST**, lorsqu'il a aperçu ce phénomène.

II - ENQUETE

Il était **23 heures 30**, le **Vendredi 27 Avril 1979**, lorsque Monsieur **M** , a aperçu ce phénomène qui se dirigeait d'**EST** en **OUEST**, en direction de . IL l'a vu pendant **trente secondes** environ. (cf pièce n° 395/2)

Mentionnons qu'aucune autre personne n'a été témoin de ce fait.

Nous avons contacté Monsieur **F** , Maire de la Commune, qui nous a déclaré verbalement que Monsieur **M** est un homme très sensé de son témoignage ne peut être mis en doute.

Il est à noter qu'aucune ligne électrique, à haute tension ou autre, n'est implantée à l'endroit où le phénomène a été observé mais que le passage, d'**EST** en **OUEST**, de satellites a été observé de nombreuses fois dans la région, la nuit.

79306263, 29.6.79

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1 M. le Préfet de [] à []	DATE DE CLOTURE LE 8 Mai 1979	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ Le Commandant de Compagnie
	<input type="checkbox"/> 1 M. le Procureur de la République		
	<input type="checkbox"/> 1 Général, Cdt la 2 ^e Rég. Aér. à []	SIGNATURE	SIGNATURE ET CAGNET
	<input checked="" type="checkbox"/> 2 M. le Ministre de la Défense, Directeur de La Gend. et Justice militaire - Bureau central/renseignement à []		
	<input type="checkbox"/> 1 Archives départementales		

GROUPEMENT
DE
COMPAGNIE DE CARBON

UNITÉ
Brigade de

P.V. N° 5.2 / 1979

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE M, J

RÉFÉRENCES

CE JOUR Trente Avril mil neuf cent soixante dix neuf
 NOUS SOUSSIGNÉ(S) L, R, MDL/Chef, O.P.J.
 F, J, Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,
 entendons, à 18 heures 10, à son domicile :

M, J, ans, retraité, demeurant " à
 (), marié, de nationalité
 française, qui déclare :

"Vendredi soir, à 23 heures 30, je suis sorti dans la cour, derrière
 mon habitation, pour uriner avant de me coucher. - - - - -
 Dans le ciel, probablement à plus d'un kilomètre de distance, j'ai
 aperçu un phénomène. Il se trouvait à l'Est par rapport à ma maison, à
 environ 30 mètres de hauteur. Evidemment avec la distance, la hauteur
 était certainement plus importante. - - - - -
 Ce phénomène monstrueux, dont je ne peux préciser la forme, avait
 comme deux cheminées sur son côté droit. J'ai eu l'impression qu'il
 jaillissait des étincelles de celles-ci. Sur le côté gauche, je pense
 avoir aperçu un embrasement de couleur orange. Cet engin était entiè-
 rement de la même couleur et devait avoir la grosseur d'une maison avec
 un étage. - - - - -
 Lorsque je l'ai aperçu, j'ai eu l'impression que l'engin venait de
 l'Ouest et se dirigeait vers l'Est, en direction de . Il ne
 s'est arrêté à aucun moment. J'ai observé ce phénomène pendant trente
 secondes et il a disparu subitement dans le ciel. Je n'ai vu aucune
 traînée dans le ciel. - - - - -
 C'est en lisant la presse, ce matin, où il est mentionné qu'un OVNI
 avait été vu dans la région de , que je me suis dé-
 cidé à vous informer de ces faits. - - - - -
 Je n'ai rien dit à mes voisins pour ne pas avoir l'air d'un halluciné.

Le 30 Avril 1979 à 18 H 25.
 Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
 n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue Les enquêteurs
 (a signé au carnet de déclarations)